



MAIRIE DE MONTAGNY-EN-VEXIN

3 PLACE DE LA MAIRIE

60240 MONTAGNY-EN-VEXIN

AFFICHE DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune de Montagny-en-Vexin
se réunira, en séance ordinaire le 28 avril 2026, à 20 heures 30.

Objet de la réunion

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal du 21 mars 2026
- Compte-rendu des décisions du Maire
- Vote des taxes
- Subvention au CCAS
- Budget Primitif 2026
- Désignation d'un délégué au CNAS (Centre National d'Action Sociale)
- Adhésion à la Fondation du Patrimoine
- Désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offres
- Désignation d'un correspondant défense
- Proposition d'une liste de contribuables pour siéger à la Commission Communale des Impôts Directs
- Constitution des commissions communales
- Désignation d'un délégué titulaire et suppléant à l'ADICO
- Désignation d'un délégué titulaire et suppléant au SMOTHD
- Désignation des membres de la Commission de Contrôle des listes électorales
- Questions diverses

Fait à Montagny-en-Vexin, le 15 avril 2026

Loïc TAILLEBREST, Maire